

Emmanuelle Cosse est élue présidente de l'Union sociale pour l'habitat par l'Assemblée Générale de l'USH.

Emmanuelle Cosse a été élue présidente de l'Union sociale pour l'habitat par l'Assemblée Générale de l'USH, réunie mercredi 4 novembre. Elle est élue pour une période de 4 ans, renouvelable une fois, selon les statuts de l'Union sociale pour l'habitat.

Elle succède ainsi à Jean-Louis Dumont, militant de longue date du logement social et ancien député de la 2e circonscription de la Meuse, qui a occupé cette fonction durant deux mandats consécutifs (2012-2020).

A 45 ans, elle est, après l'intérim effectué par Marie-Noëlle Lienemann en 2012, la première femme élue à la tête de l'Union sociale pour l'habitat, qui regroupe cinq fédérations : la Fédération des Offices Publics de l'Habitat (OPH), la Fédération des Entreprises sociales pour l'habitat (ESH), la Fédération des Coop'Hlm, Procivis UES-AP, la Fédération nationale des Associations régionales d'organismes d'habitat social (FNAR).

Emmanuelle Cosse a été ministre du Logement et de l'Habitat durable de février 2016 à mai 2017, et vice-présidente du Conseil régional d'Île-de-France, en charge du logement, de mars 2010 à décembre 2015. Elle a par ailleurs été secrétaire nationale d'Europe Écologie Les Verts (EELV) de novembre 2013 à février 2016. Elle est présidente de Coallia Habitat depuis février 2019.

Pour Emmanuelle Cosse, nouvelle présidente de l'Union sociale pour l'habitat, *« La force de nos convictions, la vigueur avec laquelle nous voulons les défendre, doit toujours trouver les conditions du rassemblement des familles du logement social et les voies pour engranger des victoires ponctuelles ou structurantes. En tant que présidente de l'USH, je proposerai de renouveler nos modes de travail collectif pour nous enrichir des préoccupations des différentes composantes du Mouvement Hlm et pour mieux intégrer la diversité de nos territoires. Notre Union devra être au rendez-vous des nouvelles mutations sociologiques, écologiques, économiques, technologiques dont nous percevons dès à présent les prémices. Aujourd'hui, plus de deux millions de familles sont en attente d'un logement social, et on peut malheureusement penser que la dégradation de la situation économique et donc sociale aura un impact sur la demande de logements sociaux. Cette urgence sociale dans laquelle se trouve une partie croissante de la population doit être notre boussole, collectivement. »*

L'Union sociale pour l'habitat représente, en France métropolitaine et dans les territoires d'Outre-mer, quelque 630 opérateurs Hlm à travers ses cinq fédérations (la Fédération nationale des Offices Publics de l'Habitat, les Entreprises sociales pour l'habitat, la Fédération nationale des Sociétés coopératives d'Hlm (Coop'Hlm), PROCIVIS UES-AP et la Fédération nationale des Associations régionales d'organismes d'habitat social). Elle remplit trois missions : un rôle de représentation nationale auprès des pouvoirs publics, des médias, des milieux professionnels et de l'opinion publique ; une mission de réflexion, d'analyse et d'étude sur tous les dossiers relatifs à l'habitat et l'élaboration de propositions pour une politique sociale de l'habitat ; une fonction d'information, de conseil et d'assistance auprès des organismes Hlm afin de faciliter, rationaliser et développer leurs activités et leurs compétences professionnelles. En 2019, les organismes Hlm ont mis en chantier 73 000 logements neufs et logements-foyers, en ont acquis et amélioré 6 000 et acquis sans travaux 5 500. Ils détiennent et gèrent 4,7 millions de logements locatifs et 0,3 million de logements-foyers et logent environ 10 millions de personnes. Les opérateurs de logement social sont également d'importants acteurs de l'accession sociale à la propriété : 14 600 logements ont été vendus à des accédants, en secteur groupé ou en diffus. Animés par 12 000 administrateurs bénévoles, ils emploient 82 000 salariés. **Pour en savoir plus : www.union-habitat.org**

Contacts presse : Joachim Soëtard / Sarah Cassone / Alice Delalande-Grapinet – Tél. : 01 40 75 52 56 ou 07 64 57 85 66
@UnionHlm